



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question au Gouvernement n° 2801

Texte de la question

GRAND PARIS

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, vous avez réuni une nouvelle fois ce matin un comité interministériel consacré au Grand Paris. Les mesures annoncées, très concrètes, répondent aux besoins des Français. (*« Allô ! Allô ! » sur les bancs du groupe UMP.*)

Investissements massifs dans les transports, avec des projets exemplaires en matière environnementale, poursuite de la mobilisation pour le logement et l'aménagement, avec une aide aux élus bâtisseurs et une intervention de l'État adaptée aux différents sites prioritaires, rayonnement culturel et universitaire, avec le campus Condorcet ou le projet Paris-Saclay, dotés de moyens considérables, mobilisation des investissements internationaux et force d'entraînement dynamique, en inscrivant le Grand Paris dans la vallée de la Seine, qui relie la capitale au reste du monde...

Le numérique, l'écologie, la simplification de l'investissement : ces leviers sont autant de fils rouges de notre action. Ils feront du Grand Paris un modèle de métropole durable et connectée, vers lequel les regards se tournent. Mais ce comité interministériel défend aussi une grande ambition pour notre pays, celle de le remettre au cœur et à l'heure des grands événements du monde.

Le Président de la République et votre gouvernement souhaitent en effet, et je crois que cette ambition est partagée sur tous les bancs de notre assemblée, organiser les Jeux olympiques de 2024 et l'exposition universelle de 2025. Pour cette dernière candidature, vous avez nommé une personnalité reconnue : M. Pascal Lamy. Le président Bartolone avait par ailleurs confié à l'Assemblée une mission d'information sur cette question, présidée par Jean-Christophe Fromantin et dont j'étais rapporteur.

Cette double candidature, cent quinze ans après que nous avons accueilli ensemble ces deux événements, est révélatrice de notre confiance retrouvée. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Marc Francina. Oh !

M. Bruno Le Roux. Ils peuvent constituer de formidables accélérateurs. Leviers économiques bien sûr, ils seront l'occasion de grands rassemblements populaires. (*Exclamations persistantes sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Chers collègues, écoutez l'orateur !

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, nous vous soutenons activement. Dites-nous les principales étapes de ce renouveau du Grand Paris. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. Sylvain Berrios. Au revoir ! Au revoir !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le président Le Roux, vous avez très bien résumé (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP...*)

Un député du groupe UMP . Quelle spontanéité !

M. Manuel Valls, Premier ministreles axes et les propositions du comité interministériel que j'ai présidé, en présence de plusieurs membres du Gouvernement. J'avais, auparavant, rencontré les architectes et les urbanistes qui réfléchissent depuis longtemps à cette belle idée qu'est le Grand Paris. Je me suis exprimé devant les maires d'Île-de-France,...

M. Sylvain Berrios. Vous ont-ils fait bon accueil ?

M. Manuel Valls, Premier ministreau Parc floral, pour détailler l'ensemble de ces propositions.

Vous avez fort bien dit, avec raison, que l'objectif est de faire du Grand Paris un moteur pour le développement durable, de l'inscrire dans nos politiques en faveur de l'emploi et de la formation, de le mettre au service de la recherche et de l'enseignement supérieur et aussi au service des étudiants, en s'attelant notamment à la question du logement de ces derniers. Il s'agit aussi de remettre les quartiers au cœur du Grand Paris. Voilà les grands axes que nous avons présentés ce matin. J'aurai l'occasion de réunir de nouveau les ministres concernés à la rentrée pour préciser les territoires où l'intervention de l'État pourrait être plus forte et plus précise, *via* des opérations d'intérêt national.

Vous avez raison : le Grand Paris doit non seulement se manifester dans les transports, dans le logement, dans l'emploi, dans l'enseignement supérieur et la recherche, dans les quartiers populaires – à ce titre je rappelle la mobilisation de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine – mais il doit également s'incarner. Les Jeux olympiques et l'exposition universelle, que vous avez défendue avec votre collègue Jean-Christophe Fromantin et le sénateur Luc Carvounas, représentent deux événements, deux occasions de mobilisation d'une très grande qualité.

L'État, à sa place, sera aux côtés des collectivités territoriales, avec la ville de Paris, qui s'est prononcée très clairement hier, avec la région Île-de-France, qui soutient la candidature de Paris aux Jeux olympiques. Cette fois-ci, au-delà de cet hémicycle, et derrière le mouvement sportif, nous voulons tous réussir cette candidature. C'est important pour Paris, c'est important pour la France.

M. Marc Francina. Paris n'est pas la France !

M. Manuel Valls, Premier ministre. De même, pour l'exposition universelle, c'est à l'État de prendre ses responsabilités, en partant du travail déjà accompli par le Parlement, avec la mobilisation exemplaire et enthousiaste des acteurs économiques. Préparer ce rendez-vous très important sera le travail de Pascal Lamy.

Avec les Jeux olympiques et l'exposition universelle, nous avons l'occasion d'incarner le Grand Paris, de surmonter les égoïsmes, de faire en sorte que toutes les collectivités territoriales, les acteurs économiques et sociaux, mais aussi et d'abord les citoyens, s'engagent. Vous pouvez compter sur l'engagement du Gouvernement, comme celui-ci sait pouvoir compter sur le vôtre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2801

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 avril 2015](#)